

# 5.

## Institutions financières

---

- 5.1 Avis et communiqués
  - 5.2 Réglementation et lignes directrices
  - 5.3 Autres consultations
  - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
  - 5.5 Sanctions administratives
  - 5.6 Autres décisions
-

## 5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

## 5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

## 5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

### 5.4.1 Assureurs

#### **Promutuel Vaudreuil-Soulanges, société mutuelle d'assurance générale**

Avis d'émission de permis

*Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32*

Avis est donné, par les présentes, que l'Autorité des marchés financiers a émis, suite à la fusion de Promutuel Vaudreuil, société mutuelle d'assurance générale et de Promutuel Soulanges, société mutuelle d'assurance générale, un permis d'assureur à la société résultant de cette fusion, qui portera le nom de Promutuel Vaudreuil-Soulanges, société mutuelle d'assurance générale, l'autorisant à exercer ses activités au Québec dans les catégories d'assurances suivantes :

- |                               |                    |
|-------------------------------|--------------------|
| - Automobile                  | - Frais juridiques |
| - Biens                       | - Garantie         |
| - Contre le bris des machines | - Responsabilité   |

Le siège de l'assureur est situé au 245, route 338, Les Côteaux (Québec) J7X 1A2.

Fait le 30 décembre 2008

La surintendante de l'encadrement  
de la solvabilité,

Danielle Boulet

### **Promutuel des Riverains, société mutuelle d'assurance générale**

Avis d'émission de permis

*Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32*

Avis est donné, par les présentes, que l'Autorité des marchés financiers a émis, suite à la fusion de Promutuel de l'Est, société mutuelle d'assurance générale et de Promutuel Témiscouata, société mutuelle d'assurance générale, un permis d'assureur à la société résultante de cette fusion, qui portera le nom de Promutuel des Riverains, société mutuelle d'assurance générale, l'autorisant à exercer ses activités au Québec dans les catégories d'assurances suivantes :

- |                               |                    |
|-------------------------------|--------------------|
| - Automobile                  | - Frais juridiques |
| - Biens                       | - Garantie         |
| - Contre le bris des machines | - Responsabilité   |

Le siège de l'assureur est situé au 149, rue St-Germain Est, Bureau 202, Rimouski (Québec) G5L 1A9.

Fait le 30 décembre 2008

La surintendante de l'encadrement  
de la solvabilité,

Danielle Boulet

#### **5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne**

Aucune information.

#### **5.4.3 Coopératives de services financiers**

Aucune information.

### **5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES**

Aucune information.

### **5.6 AUTRES DÉCISIONS**

Aucune information.